



Fondation
de
France



PROGRAMME « PROMOTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE EN AFRIQUE DE L'OUEST »

DD 02/02/2022

COMPTE RENDU

1^{ER} ATELIER REGIONAL ANIMATION-PAYS (DAKAR - SENEGAL) – 13 DECEMBRE 2021

« LES CANTINES SCOLAIRES, OUTIL DE PROMOTION DU CONSOMMER LOCAL »

CONVENTION N° AEA-2020-01 (INTER-RESEAUX/CFSI)

Les participants (23)

CTOP /Togo (Amenyo Yawovi Yao, Conseiller National aux Initiatives Economiques des Producteurs (CNIIEP) à la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles (CTOP) ;

ANADEB/Togo (Gnalemba Redah, Coordonnateur régional cantines scolaires à l'Agence Nationale de Développement à la Base) ;

CPF/Burkina Faso (Jacob, Kiema, CNIIEP, Confédération Paysanne du Faso (CPF) ;

UNPR-B/Burkina Faso (Maïmouna Ouedraogo, Secrétaire permanent à l'Union Nationale des Producteurs de Riz du Burkina (UNPR-B) ;

PNOPPA-BENIN (Joukov Dahoue, Chargé de Programmes à la Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin (Pnoppa-Bénin).

CCR-B/Bénin (Joseph Koutchika, Coordonnateur au Conseil de concertation des riziculteurs du Bénin (CCR-B) ;

CNCR (Ahmadou Moukhtar Mbodji, SG ; Diery Gaye, Membre CA ; El Hadji Thierno Cissé, Coordonnateur de la Cellule d'Appui Technique ; Ibrahima Fall, Coordinateur Festival Alimenterre ; Isseu Dièye Dia, Chargé de programme ; Michael Diédhiou, Appui technique chargé de l'agroécologie) ; **Cicodev** (Khady Thiané Ndoye, Chargé de programme) ; **GRDR** (Gwenaëlle De Jacquélot, Coordinatrice Pays ; Seyni Kébé, Chargé de mission) ;

AVSF (Sophie Barthelon, Coordinatrice nationale Sénégal/Guinée Bissau) ; **ANPDI** (Amadou Tidiane Baldé, Chargé de programme) ; **Sos Sahel** (Diégane Ndiaye, Directeur pays) ; **Caritas Sénégal/Tamba** (Léon Sarr, Chargé de programme) ;

PAM (Abdoulaye Faye, Chargé de programme) ; El Hadji Salif Touré, Associé au programme) ; **Counter Part International** (Youssoupha Guèye, Directeur de projet) ; **CFSI/Inter-Réseaux** (Yvon Saroumi, Animation-Pays, basé à Ouaga ; Daouda Diagne, Coordinateur Animation-pays, basé à Dakar).



Résumé

L'atelier avait un double objectif : (i) contribuer aux échanges multi-pays sur **les enjeux et défis** de la pérennisation de l'alimentation scolaire basée sur la production locale dans les quatre pays (Burkina Faso, Bénin, Sénégal, Togo) ; (ii) contribuer au renforcement de **la coordination et la synergie** entre acteurs pour un cadre favorisant **les achats locaux** pour l'alimentation scolaire dans la sous-région Afrique de l'Ouest. Il a permis de : (i) tirer des enseignements sur les 4 pays (les principaux **lois, règlements et mesures** incitatives, **la place et le rôle** des producteurs et de leurs organisations, les principaux **leviers** dans l'approvisionnement des cantines scolaires, les **résultats majeurs** et les **enjeux et défis prioritaires** pour les producteurs et leurs organisations) ; (ii) approfondir l'analyse par pays (travaux de groupe) pour identifier **les bonnes pratiques et recommandations** formulées comme contribution à l'atelier national de mise en place du GMSANE autour des enjeux de pérennisation et de financement des cantines scolaires, tenu le lendemain 14 décembre à Dakar.

L'atelier a été présidé par M. Moukhtar Mbodji, Secrétaire Général du CNCR qui a accueilli les participants au nom du Président du CNCR empêché.

Gwenaëlle De Jacquolot a présenté au nom du groupe Sénégal les enjeux qui sont à l'origine de la dynamique de mise en place **l'initiative "Cantines Durables"** et son élargissement vers la mise en place du Groupe Multisectoriel de l'Alimentation et la Nutrition à l'Ecole (**GMSANE**). Ce regroupement d'acteurs composé d'une dizaine d'organisations nationales et internationales avec l'appui de leurs partenaires techniques et financiers (PTF) a pour objectif de « renforcer la **coordination et la synergie** entre les acteurs pour la **pérennisation** et le **financement** de l'alimentation scolaire au Sénégal », à travers la stimulation des achats institutionnels et locaux. G. De Jacquolot a marqué l'intérêt du groupe à participer à cet atelier régional qui est une occasion pour une réflexion et un partage entre pays mais aussi pour préparer la contribution sous régionale à l'atelier national sur l'alimentation scolaire au Sénégal, qui se déroule le lendemain, 14 décembre 2021, à Dakar.



D. Diagne, au nom du programme Pafao, a présenté succinctement les grandes lignes de l'animation-pays en Afrique de l'Ouest, (objectifs, méthodologie et activités) ceci après avoir rappelé les grands axes d'intervention du programme Pafao et le cheminement qui a amené à la mise en place du programme Animation-pays.

Il a resitué l'atelier régional dans le processus d'organisation des ateliers nationaux (2 par pays) et des 4 ateliers régionaux dont celui-ci est le premier organisé, à Dakar, au Sénégal.



1. Un temps de partage et d'échanges sur les 4 pays

D. Diagne a présenté les enseignements tirés de l'état des lieux au Bénin, Burkina Faso, Sénégal et Togo caractérisé par : un système centralisé, sauf au Burkina Faso (les collectivités territoriales sont responsabilisées dans la gestion des cantines scolaires y compris la gestion budgétaire) ; un manque de ressources financières ; le rôle prépondérant des PTF dans le financement ; une demande de décentralisation par les acteurs (parlementaires, communes, etc.) ; la complexité des passations de marchés ; les produits locaux qui cherchent encore leur place malgré les mesures incitatives ; des producteurs et des Organisations de Producteurs qui cherchent encore leur place dans les mesures incitatives ; beaucoup d'initiatives innovantes sur le terrain (approche multi acteurs) en lien avec les acteurs de la société civile, les OP et les ONG ; des initiatives au niveau présidentiel (Sénégal et Burkina) ; un décalage qui subsiste entre la volonté (les lois) et les actes (les pratiques).



Les représentants du Bénin, du Togo et du Burkina ont successivement présenté des éléments d'enjeux et défis pour la pérennisation de l'alimentation scolaire basée sur la production locale.



2. Un temps d'approfondissement par pays

Les échanges ont permis de mettre en exergue quelques éléments d'enjeux communs qui ont été retenus pour guider les travaux de groupe par pays. Ces enjeux se rapportent principalement à **la place des produits locaux** dans l'approvisionnement des cantines scolaires et **le rôle des OP** dans cet approvisionnement et **leurs stratégies de positionnement** nécessaire pour une meilleure prise en compte des produits locaux issus des exploitations familiales dans l'approvisionnement des cantines scolaires de façon durable.



Pour le Bénin, on peut citer quelques **éléments clés** : la loi des finances depuis 2014 à travers la note d'instruction et modalités d'exécution du budget fixant à au moins 80% les produits agricoles locaux à acheter pour l'alimentation dans les universités, les cantines scolaires, les garnisons etc. ; une forte intervention du PAM dans le programme national d'alimentation scolaires (y compris dans l'approvisionnement). Parmi **les enjeux et difficultés** liés à l'approvisionnement on peut citer : les procédures de passation de marchés du PAM complexes et aussi des exigences de qualité et des procédures de passation de marchés qui demeurent complexes et inaccessibles aux OP.



Pour le Togo, on peut citer **les éléments clés suivants** : une forte volonté politique sur la question de l'alimentation scolaire (une agence dédiée à l'alimentation scolaire, le décret n° 2021-061/PR portant modalités de mise en œuvre de la politique nationale de l'alimentation scolaire et la coordination de son programme, la loi relative à l'alimentation scolaire votée le 23 juin 2020, etc.). ; l'approvisionnement est assuré hebdomadairement par les mamans cantines sur les marchés locaux mais ces dernières qui ne sont pas en lien direct avec les producteurs ; la micro-segmentation du marché ne permet pas aux OP de se positionner pour contractualiser avec les cantines.

Parmi les **enjeux et difficultés** liés à l'approvisionnement on peut citer : l'élaboration des textes d'application de la loi ainsi que de la politique et du programme national d'alimentation scolaire ; le besoin d'un dispositif d'approvisionnement groupé de vivres et de contractualisation avec les Organisations de Producteurs ; le renforcement de la gestion des cantines à travers la mise en place d'un cadre/groupe multi acteurs et multi sectoriel de l'alimentation scolaire au Togo.



Pour le Burkina Faso, on peut citer **les éléments clés suivants** : la décision du conseil des ministres le 17 février 2016 portant sur le « transfert de la gestion des cantines scolaires aux communes » ; l'arrêté N°2017-002/PM/CAB du 31 janvier 2017 portant sur l'achat de produits alimentaires locaux par les structures publiques dans le cadre de leur approvisionnement ; l'initiative présidentielle « Assurer à chaque enfant en âge scolaire, au moins un repas équilibré par jour », lancé le 17/02/2021.

Parmi les **enjeux et difficultés** liés à l'approvisionnement on peut citer : institutionnaliser les achats institutionnels (cantines scolaires) à travers une Loi en lieu et place de l'Arrêté ; améliorer la transparence les marchés au niveau des mairies ; revoir la fiscalité (taxes) applicables aux OP ; réviser continuellement (chaque année) la mercuriale des prix des produits agricoles et veiller à fixer les prix rémunérateurs aux producteurs ; augmenter les budgets destinés aux cantines scolaires ; constituer des lots en fonction des spéculations.



Pour le Sénégal les échanges ont permis de mettre en exergue **les éléments clés** suivants : plusieurs partenaires et initiatives de soutien à l'alimentation scolaire (GRDR, AVSF, PAM, Caritas, etc.) et le développement de circuits courts d'approvisionnement des cantines ; un décret signé en 2017 pour l'approvisionnement en priorité des produits locaux ; un fort soutien de la société civile, de personnalités (Groupe

d'Amis de l'Alimentation Scolaire au Sénégal) et des parlementaires (réseau des parlementaires pour la promotion de l'alimentation et la modernisation des repas) et la mise en place du Groupe Multisectoriel de l'Alimentation et la Nutrition à l'École (GMSANE).

L'enjeu principal se situe dans l'absence de loi sur l'alimentation scolaire d'où la perspective de la mise en place du GMSANE permettant de renforcer la coordination et la synergie entre les acteurs pour la pérennisation et le financement de l'alimentation scolaire au Sénégal, ce qui devrait passer par l'instauration d'une loi sur l'alimentation scolaire, notamment à travers un plaidoyer national.

3. L'identification de bonnes pratiques et recommandations

Les échanges en groupe et les restitutions ont permis de mettre en évidence pour les trois pays (Bénin, Burkina Faso, Togo) les éléments de réussite, les défis et les perspectives et recommandations à partager lors de l'atelier national sur l'alimentation scolaire du lendemain, 14 décembre.



Sur la suggestion des participants, une présentation globale a été préparée comme input de l'atelier pour permettre de regrouper les présentations des trois pays à présenter le lendemain à l'atelier national du Sénégal.



La séance de clôture de l'atelier a permis aux participants de saluer l'intérêt de l'atelier qui a permis des échanges fructueux et une analyse collective ouvrant des perspectives de poursuite des échanges dans les pays et au niveau sous régional. L'engagement de tous pour la dynamique Animation-pays en Afrique de l'Ouest a été renouvelé.